
Conseil métropolitain du 31 janvier 2022 - Santé, justice sociale et climatique, attractivité : la Métropole adopte une série de mesures fortes

La Métropole adopte ce lundi 31 janvier une série de mesures fortes : 15M d'€ d'investissements d'urgence et de moyen/long terme pour la santé, nouveau Plan de prévention du bruit dans l'environnement, élaboration d'un Plan d'adaptation au changement climatique, 'gratuité' totale des transports en commun en cas de franchissement du premier seuil d'alerte pollution, candidature au programme '100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030' de l'Union Européenne, renforcement des aides à la reconversion des véhicules dans le cadre de la ZFE-m et création d'une aide pour les particuliers... La Métropole confirme par ailleurs son engagement pour l'attractivité et le cadre de vie, avec le déploiement à venir de Cœur de Métropole 2, la définition d'une nouvelle 'entente' à l'échelle de l'Axe Seine avec Paris, Rouen et le Havre, ainsi que la constitution d'un nouvel outil commun au service de la transition énergétique : 'Axe Seine Énergies Renouvelables'. L'association Campus Santé Rouen et la Métropole formalisent un partenariat pour l'enseignement supérieur et la santé et des investissements conséquents sont engagés pour financer des projets portés par des communes du territoire. Dans l'urgence et l'anticipation d'un avenir incertain, la Métropole Rouen Normandie fait bloc.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « Sur le front de la Santé, l'épuisement est bien présent chez nos personnels soignants et non soignants. Ils demandent, et les patients avec eux, depuis des années plus de moyens. Certes la santé est une politique nationale, et non une responsabilité des collectivités locales. Mais face à l'urgence et aux défaillances de l'Etat, nous devons agir. La Métropole va engager des financements inédits et très importants (environ 15 millions d'€ sur 5 ans) pour permettre le déploiement de projets d'urgence et de moyen/long terme sur des projets essentiels et à destination d'établissements où la situation, notamment d'harassement des professionnels, n'est plus tenable. Nous adoptons par ailleurs un Plan de prévention du bruit dans l'environnement pour renforcer notre action contre les nuisances sonores. C'est un sujet absolument essentiel de santé publique.

Selon une information relayée par le Figaro le 19 janvier se basant sur les projections du GIEC, parmi les 20 villes françaises -de plus de 25 000 habitants- menacées par la montée des eaux, 4 sont situées sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie : Sotteville-lès-Rouen (4ème), Le Grand-Quevilly (7ème), Rouen (8ème) et Saint-Étienne-du-Rouvray (18ème), avec respectivement 57,6 %, 40,5%, 40,2% et 22,5% de surfaces submersibles à l'horizon 2100. On ne peut plus faire l'autruche.

Nous allons bâtir un Plan d'adaptation au changement climatique et rendre les transports en commun 'gratuits', dès le franchissement du premier seuil d'alerte en cas de pollution de l'air. Nous allons être candidats au programme Européen « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes d'ici 2030 » pour inscrire notre ambition en matière de transition écologique dans une dimension internationale. Pour cela, l'Union Européenne est un partenaire essentiel. La transition écologique doit être une transition sociale : pour accompagner le déploiement progressif de la ZFE-m

sur le territoire, nous renforçons nos aides à la reconversion de véhicules polluants et débloquons une nouvelle aide pour les particuliers.

La transition écologique est également un vecteur d'attractivité et de rayonnement. Nous engageons une nouvelle 'entente' avec Paris et le Havre pour accélérer la relance de l'Axe Seine, que nous avons initiée. Nous déployons un outil inédit : 'Axe Seine Énergies Renouvelables', pour unir nos forces et investir ensemble dans la transition énergétique de nos territoires.

On se bat, on ne lâche rien »

[CP MRN Conseil métropolitain du 31 janvier 2022 Santé, justice sociale et climatique, attractivité La Métropole adopte une série de mesures fortes 310122.pdf](#)